

Définition des événements relevant de la demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

A. Inondations

A1 – inondation par débordement d'un cours d'eau :

Le facteur déclenchant est une importante pluviométrie. Le cours d'eau sort de son lit ordinaire pour occuper son lit majeur.

A2 – inondation par ruissellement et coulée de boue associée :

Ces deux phénomènes ont été regroupés.

Les inondations par ruissellement sont celles qui se produisent par écoulement de volumes d'eau ruisselé sur le site ou à proximité et qui ne sont absorbées par le réseau d'assainissement superficiel et souterrain.

Les coulées de boue sont des écoulements chargés en sédiments. Ils ne sont ni visqueux ni épais. Ce terme peut prêter à confusion, notamment en région de montagne où il peut être assimilé, à tort, à une certaine forme de mouvement de terrain.

A3 – inondation par remontée de nappe phréatique :

L'événement pluviométrique déclenchant s'analyse sur une longue période.

B. Crue torrentielle

Les inondations par crues torrentielles sont associées à des bassins versants pour lesquels le temps de concentration est généralement inférieur à 12 heures.

Ce phénomène se rencontre principalement lorsque le bassin versant intercepte des précipitations intenses à caractère orageux (en zones de montagne et en région méditerranéenne) mais aussi sur les petits bassins versants à forte capacité de ruissellement.

C. Phénomènes liés à l'action de la mer

Sans objet dans le département de l'Isère

D. Mouvements de terrain

Cette terminologie comprend :

- les effondrements et affaissements de terrain
- les éboulements et chutes de blocs et de pierres
- les glissements et coulées boueuses associées
- les laves torrentielles

E. Sécheresse/Réhydratation des sols

Ces mouvements n'affectent que des terrains de nature argileuse qui ont la propriété de se rétracter par dessiccation, puis de gonfler et de se ramollir sous l'effet de leur réhydratation.

F. Séismes

Un séisme ou tremblement de terre se traduit par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur ; celle-ci est due à l'accumulation d'une grande quantité d'énergie qui se libère, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.

Les dégâts observés en surface sont fonction de l'amplitude, la fréquence et la durée des vibrations.

G. Vent cyclonique

Uniquement dans les départements d'Outre-mer

H. Avalanche

Une avalanche correspond à un déplacement rapide d'une masse de neige sur une pente, provoqué par une rupture de l'équilibre du manteau neigeux. Cette masse varie de quelques dizaines à plusieurs centaines de milliers de mètres cube.